

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 61

DE LYON

Mardi 1 Mars 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} 4^e DE CHAQUE MOIS

ANNONCES

À LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République. À PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 3, Rue Stella (à l'entresol)

5 cent le N°

ABONNEMENTS.

Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 24 fr.
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Étranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

LES CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES A LA CHAMBRE — DÉBATS PRÉLIMINAIRES

FAITS DU JOUR

L'interpellation Firmin Faure, après de vifs débats, est renvoyée à la suite des autres.

La Chambre a commencé la discussion du projet de loi Combes sur la suppression de l'enseignement congréganiste. De vifs débats se sont engagés. Plusieurs motions tendant à renvoyer la discussion ont été repoussées.

D'après un communiqué officiel, M. Loubet arrivera à Rome le 24 avril.

La flotte japonaise de l'amiral Togo s'est réfugiée à Yokohama et les dépêches anglaises confirment qu'un de ses torpilleurs a coulé en vue de cette ville.

La ville de Port-Arthur est en mesure de soutenir un long siège; elle est abondamment pourvue de vivres et de munitions.

Diverses dépêches annoncent que le port de Vladivostok est bloqué par les Japonais. Les Russes s'avancent en masse dans l'intérieur de la Corée.

La Commission parlementaire sur l'industrie textile a commencé son enquête à Lyon.

Les Frais de la Guerre

La Chambre doit commencer aujourd'hui la discussion du projet de loi de M. Combes sur les congrégations enseignantes, et sur le rapport de M. Buisson qui conclut à leur suppression.

Nos lecteurs connaissent l'économie de cette loi et savent dans quelles conditions elle prit naissance. Dans l'esprit de M. Combes, cette loi a pour objet de satisfaire les passions anticléricales de la majorité, passions qui se donneront libre carrière lors de la discussion de la loi Chaumié, sur l'enseignement secondaire, au Sénat. M. Chaumié s'était prononcé avec éloquence pour la liberté d'enseignement et M. Combes, répondant du tac au tac au ministre de l'Instruction publique, promit la loi qui vient aujourd'hui en discussion.

M. Chaumié capitula lamentablement et, dans le dernier conseil des ministres, il fut décidé qu'il interviendrait, concurremment avec M. Combes, pour soutenir la loi détruisant les dernières congrégations enseignantes.

Nous ne voulons pas nous appesantir longuement sur le rapport Buisson, mais relever seulement quelques-uns des erreurs monstrueuses dont ce document fourmille.

M. Buisson déclare que la suppression de l'enseignement congréganiste n'aura nullement pour effet d'augmenter considérablement les dépenses publiques. Cela serait vrai, d'ailleurs, si toutes les écoles congréganistes se transformaient en écoles libres et laïques. Mais cela serait totalement faux si, au contraire, cette transformation n'avait pas lieu et si, par suite, l'Etat devait prendre à sa charge entière l'enseignement donné dans toutes les écoles primaires.

Quel serait dans cette dernière hypothèse, le maximum de la dépense qui incomberait à l'Etat? M. Ferdinand Buisson nous assure que, en ce qui touche la disparition des écoles des Frères des écoles chrétiennes, qui comprennent en France 1.452 établissements, occupent 10.787 instituteurs et reçoivent 203.700 élèves, il n'y aurait à prévoir qu'une dépense totale de 46.807.640 francs pour l'appropriation des locaux actuels, la construction de nouveaux bâtiments et le matériel scolaire. Quant à la dépense du personnel, elle ne s'élevait, d'après lui, qu'à 3 ou 4 millions par an. De ces deux évaluations, il en est une, la première, que nous ne pouvons pas contrôler, ni M. Buisson non plus. Nous ne pouvons pas savoir exactement ce que coûterait la construction des nouvelles écoles publiques. Par contre, nous sommes convaincus que si les 200.000 élèves des Frères étaient reçus dans les écoles publiques, il faudrait un complément, non de 2442 instituteurs, mais beaucoup plus considérable. Il nous suffira, pour en faire la preuve, de rappeler, avec M. Buisson, que le nombre des Frères qu'il s'agirait de remplacer s'élevait à 40.787. Supposons que 2.442 instituteurs

laïques seraient capables de faire la besogne de 10.787 instituteurs congréganistes nous paraît vraiment excessif.

Passons maintenant aux congrégations de femmes autorisées, qui donnent l'enseignement. Quelles seraient les conséquences budgétaires de leur suppression? Ces congrégations occupent, paraît-il, 2.495 écoles primaires privées de filles et reçoivent 195.329 élèves. Ici, M. Buisson reconnaît son incompetence. « On ne peut donner, dit-il, que des approximations ». Et ces « approximations » sont d'une fantaisie extraordinaire. M. Buisson commence par affirmer que la moyenne des frais de construction d'une école de filles ne s'élève qu'à 20.000 fr., alors que celle des écoles de garçons dépasse 100.000 fr. Et il évalue ainsi à 47 millions, les dépenses totales qui résulteraient des constructions, des appropriations et du mobilier des nouvelles écoles. Quant aux dépenses du personnel, il affirme, en déclarant qu'il suffirait de créer 2.418 emplois nouveaux, qu'elles ne dépasseraient guère 3 millions par an.

Ainsi, d'après le rapporteur, si toutes les écoles primaires de filles et de garçons tenues par des congrégations autorisées d'hommes et de femmes venaient à disparaître, il faudrait dépenser à peine 63 millions et demi pour les constructions, et 7 millions par an pour le personnel nouveau. C'est déjà un assez joli chiffre. Mais, pour se rapprocher simplement de la vérité, il faudrait l'augmenter dans d'énormes proportions.

En se basant sur le rapport de M. Simyan et sur les derniers chiffres de l'Instruction publique, si les écoles congréganistes disparaissaient, ce serait un surcroît de dépenses annuelles de 40 millions pour le personnel et de plusieurs centaines de millions pour les écoles.

Ce sont des dépenses assez fortes pour faire réfléchir les plus farouches anticléricaux car, en somme, les finances de la France comptent bien pour quelque chose et, sous prétexte de guerre au cléricalisme, il ne faut pas les ruiner de façon irrémédiable. Les contribuables français ne sont pas taillables et corvéables à merci.

René RAPPEL.

Notes Politiques

M. PELLETAN ET M. JAURÈS

Parmi nos ministres, M. Camille Pelletan est certainement celui qui fait preuve de la plus constante et de la plus inlassable activité. Sans doute, il néglige un peu les affaires de son département, laisse volontiers les escadres sans amirauté, les navires sans chaudières, les ports sans charbon; on ne saurait penser à tout. En revanche, pour ce qui ne concerne pas la marine, il est toujours prêt. Que de voyages en province, sur la terre ferme, loin des côtes! Que de banquets, de vins d'honneur et d'apéritifs de gala! Que de discours sur toutes les questions qui ne sont point maritimes!

La délégation des gauches, vient de confier à la Commission du budget le soin de se livrer à un examen approfondi de l'état de notre puissance navale et à une sérieuse enquête sur la gestion de M. Pelletan. La nécessité de travaux urgents, notamment à Saigon, a paru évidente. Des négociations se poursuivent entre le ministre des finances et la Commission du budget sur le moyen d'engager les dépenses requises. Tout cela n'absorbe pas l'attention de M. le ministre de la marine, qui considère sans doute avec M. Gerault-Richard que jamais la paix du monde n'a été mieux assurée et qu'il est bien inutile de déboursier un sou pour la défense de nos colonies.

M. Camille Pelletan a en tête une autre préoccupation. Il se dispose à présider sous peu à Tivoli-Vauxhall, une grande réunion des travailleurs municipaux, qui promet d'être particulièrement sensationnelle. Le clou du programme est une conférence de M. Jaurès! Cela suffit à expliquer que M. Pelletan ait accepté avec empressement la présidence de la fête et qu'il compte ne pas perdre sa soirée. On ne sait pas encore quel sujet choisira l'éloquent conférencier. Mais on a lieu d'espérer qu'il parlera des inconvénients de l'alliance russe et de l'opportunité qu'il y aurait présentement à la dénoncer ou tout au moins à la défendre. Depuis quelque temps, il ne parle plus d'autre chose. Il se dédommage copieusement du silence qu'il a gardé à la Chambre. Ce sera une bonne fortune pour M. Pelletan d'avoir une occasion d'entendre le brillant orateur dans la dernière création dont il a enrichi son répertoire.

Maintenant, il se trouvera peut-être des gens pour estimer que la place d'un ministre français n'est pas dans les meetings

où pérorer un adversaire de la Russie. Mais, si ces gens se permettent de protester, on les traitera de nationalistes, et tout sera dit. — F.

INFORMATIONS

Paris, 29 février. LE CALVAIRE DE TRÉGUIER. — Le Gaultier annonce que le Calvaire érigé à Tréguier, en face de la statue de l'Immaculée, sera inauguré le 19 mai, sous la présidence de l'archevêque de Rennes.

Le prêt sera assisté des évêques de Saint-Brieuc et de Quimper, et l'on compte sur une énorme affluente de population bretonne.

LES PROJETS DE GUILLAUME II. — On mande de Berlin : L'empereur se rendra le 1^{er} mars à Wilhelmshaven pour recevoir le serment des recrues de la marine.

Le 2 mars, il s'embarquera pour l'île de Hôgland, où il fera un très court séjour. Il rentrera à Berlin par Bremerhaven, où il inspectera les usines de câbles à Nordendham. Le 5 mars, il sera de retour à Berlin.

TRAITÉ D'ARBITRAGE HISPANO-ANGLAIS. — Lord Lansdowne, ministre des affaires étrangères d'Angleterre, et l'ambassadeur d'Espagne à Londres, ont signé le 27 un traité d'arbitrage hispano-anglais, analogue à celui signé récemment entre l'Angleterre et la France.

MAIRES SUSPENDUS. — M. Faure, maire de Bouce (Allier), est suspendu de ses fonctions pour avoir refusé de faire enlever les emblèmes religieux de l'école communale. M. de la Boutsse, maire de Varennes-sur-Technic, est révoqué de ses fonctions.

Le Voyage de M. Loubet en Italie

M. Loubet à Rome le 24 avril. — Le programme.

Paris, 29 février. L'Agence Havas nous communique la note suivante :

« La date du voyage du président de la République en Italie est maintenant officiellement arrêtée. Le chef de l'Etat arrivera à Rome le 24 avril. Il restera encore à régler les derniers détails du programme des cérémonies qui auront lieu en l'honneur du président de la République pendant son séjour en Italie. Les pourparlers engagés à ce sujet entre Paris et Rome sont très avancés. Très vraisemblablement le programme définitif pourra être publié d'ici peu de jours.

« Le programme comprendra la visite du président de la République à Naples, mais contrairement à ce qu'on a annoncé, M. Loubet rentrera en France par voie de terre. »

D'autre part, une dépêche de Rome au Petit Parisien dit que la question du voyage de M. Loubet à Rome est officiellement résolue et que tous les préparatifs commencent.

M. Loubet arrivera à Rome le dimanche 24 avril. Tant à l'Élysée qu'au Quirinal, on s'est efforcé d'aplanir tous les obstacles et l'on souhaite ouvertement, à la cour, qu'aucun événement fâcheux ne vienne retarder les fêtes, qui seront splendides.

Le correspondant du Petit Parisien a fait une enquête auprès des syndics des cinq grandes villes d'Italie, au sujet de la venue du président de la République à Rome. Il en résulte que les populations des principales grandes villes comptent s'associer d'une façon effective aux fêtes organisées par la capitale en l'honneur du président Loubet.

DISSIDENTS MINISTÉRIELS

Paris, 29 février.

Il n'y a pas que le bloc qui soit en train de se désorganiser; le gouvernement lui-même est en pleine décomposition. Nous avons à diverses reprises, signalé l'état d'esprit des ministres qui en sont arrivés à ne même plus se saluer; on peut donc dire que ce cabinet corrompu agonise et qu'avant peu le fruit pourri se détachera de la branche.

Pour le moment, en dehors de M. Pelletan qui n'est toléré que pour ne pas exposer le ministère à un replâtrage qui lui serait funeste, c'est M. Delcassé qui est l'autre tête noire de ses collègues. On accuse le ministre des affaires étrangères de garder pour lui seul les informations qu'il reçoit. M. Rouvier s'est plaint amèrement des procédés de M. Delcassé, qui en est arrivé à fermer sa porte au nez du ministre des finances et se refuse à conférer avec lui.

C'est ce que l'on appelle l'harmonie ministérielle.

LES ÉLECTIONS PARISIENNES

CANDIDATS ET CANDIDATURES

Paris, 29 février. Voici, à propos des prochaines élections municipales parisiennes, le mouvement électoral dans quelques arrondissements.

17^e arrondissement. — Batignolles : le conseiller sortant M. Sollier, radical, ne se représente pas. Candidat, M. Joseph Denais, avocat républicain libéral nationaliste.

18^e arrondissement. — Clignancourt : M. Balleire, c. s., socialiste, aura pour concurrent, outre M. Breuille, socialiste, M. Le Grandais, socialiste.

DANS LES BALKANS

Salonique, 29 février.

Une centaine d'insurgés ont fait hier leur apparition à Bodanitcha.

Un fort détachement, composé de troupes et de gendarmes, est allé à leur rencontre. Un combat a eu lieu, mais l'arrivée d'Ibrahim-Pacha avec de l'artillerie a mis fin au combat.

Les Bulgares se sont retirés en laissant dix-huit morts. Neuf soldats et six gendarmes turcs ont été tués et un certain nombre blessés.

Constantinople, 29 février.

Ordre a été donné aux réserves du IV^e corps d'armée de se tenir prêts. Le ministre de la guerre ayant déclaré qu'il avait besoin immédiatement de 750.000 livres turques le sultan a avancé personnellement cette somme.

Francfort-sur-le-Main, 29 février.

On mande de Constantinople à la Gazette de Francfort : La signature de la convention avec la Bulgarie est retardée à Yidiskiosk par suite de l'intervention de personnalités influentes, bien que l'on s'attende à ce que cet instrument diplomatique soit définitivement signé lundi; on estime dans les milieux diplomatiques étrangers que la Turquie commet une faute en retardant la conclusion, les demandes formulées par la Bulgarie ne léssant aucunement la Turquie.

LES INCIDENTS DE L'« ACTION »

UNE LETTRE DE M. BERTHELOT

Paris, 29 février.

M. Berthelot adresse au Temps la lettre suivante :

A M. Buisson, président de l'Association des Libres-penseurs de France, Mon cher ami,

Vous m'avez demandé, en 1902, de concourir à la constitution d'un ordre supérieur à toute question individuelle; j'ai consenti, en précisant par une lettre publique acceptée de vous et de MM. Béranger, Charbonnet et Veyr, les conditions de mon concours; c'étaient des conditions de concorde et de tolérance.

En présence de la lutte regrettable qui s'est élevée entre certains des principaux fondateurs de l'Association et membre du bureau, nous avons cherché ensemble à y mettre fin, avec l'aide de plusieurs de nos associés les plus autorisés et de membres du Parlement dévoués à la cause républicaine.

Les incidents qui se multiplient m'obligent à constater l'impuissance de nos efforts pour écarter ce conflit et en dégager l'Association. Dans ces circonstances, je vous prie de vouloir bien agréer ma démission de président d'honneur. Votre affectionné et attristé.

Signé : BERTHELOT.

L'AMOUR ET LE MINISTRE

Une idylle quasi ministérielle. — Arbitraire intolérable.

Paris, 29 février.

Le Gil Blas raconte l'histoire suivante que nous reproduisons à titre documentaire :

Un de nos ministres les plus sympathiques à un fils qui lui donne de vifs soucis. Ce jeune homme prétend, pour le quart d'heure, se marier à sa guise et épouser une gracieuse demoiselle, très honorable, dont les parents tiennent un petit commerce sous les arcades d'une rue voisine des Tuilleries.

Le ministre, apprenant que les choses étaient fort avancées, déclara net à son fils qu'il n'autoriserait jamais pareille union, et il l'envoya visiter les lumineux paysages de Tunis et d'Alger-la-Blanche. Là-bas, on retint le jeune homme, on lui signifia qu'il ne remettrait, de plusieurs années, le pied sur le sol béni de sa chère France; discussions, télégrammes affolés, menaces des pires catastrophes, bref, le jeune homme parvint à rentrer à Paris, pour signifier derechef à son père qu'il épouserait quand même.

C'est lui que l'affaire commence à nous intéresser, car ces sortes de questions personnelles ne se regardent que les seuls intéressés si elles n'atteignent pas une famille que menace l'arbitraire d'un ministre.

Donc, ce ministre, comprenant que son fils s'obstinerait jusqu'au bout, se rendit lui-même chez les parents de la jolie personne, causé innocente de tout cet émoi. Ces parents sont russes, et le ministre le leur rappela sur un ton gros de colère, qui les épouvanta.

Les pauvres gens essayèrent en vain d'expliquer leur impuissance en cette histoire d'amour. Ni leur fille, qui est fort réservée, ni eux, n'avaient jamais essayé d'ailleurs, puis de rentrer chez eux, le jeune homme. S'il y avait sympathie entre les deux amoureux, qu'y pouvaient-ils? Ils parlèrent en vain, et le ministre partit en renouvelant ses menaçantes promesses : l'expulsion!

Eh bien! ceci est parfaitement intolérable. Un ministre n'a pas le droit d'user et d'abuser ainsi de son autorité, et d'invoquer à tout propos et contre toute justice son influence gouvernementale. Si ce jeune membre de l'aristocratie républicaine — qui est d'ailleurs charmant — épouse une Russe, fut-elle fille de comtesse, il ne sera ni le premier ni le dernier à suivre les raisons de son cœur, et contre ces raisons les raisons d'Etat elles-mêmes ne sauraient prévaloir.

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

L'interpellation Firmin Faure. — Les Congrégations

L'interpellation Firmin Faure. — M. Pelletan accusé. Renvoyée à la suite. — La suppression des Congrégations enseignantes. — Le vote de l'urgence. — Motions Gauthier de Clagny, Fabien Cesbron, Ripert, etc. — Les raisons de M. Combes. — L'anticléricalisme avant tout. — Interventions diverses.

Paris, 29 février.

AVANT LA SÉANCE

Les couloirs présentent l'animation des jours de grandes séances. M. Firmin Faure doit, en effet, déposer son interpellation sur la gestion de M. Pelletan et sur les dangers qu'il y a à le maintenir au ministère de la marine; c'est également aujourd'hui que doivent commencer les débats de la loi Combes supprimant les congrégations enseignantes.

M. Firmin Faure interpelle au nom du groupe républicain nationaliste; cette interpellation amènera certainement du boucan; M. Combes en demandera le renvoi à la suite des autres. Nul doute que le « Bloc » ne se rallie aux vues de M. Combes. On se demande quelle sera l'attitude des progressistes.

Vendra ensuite la discussion de la loi sur la suppression des congrégations enseignantes; M. Combes demandera la discussion immédiate. Cette fois encore, le bloc lui donnera raison.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 h. 15. M. Brisson préside et prononce l'éloge funèbre de M. Malaspina. Il donne lecture d'une lettre du ministre des affaires étrangères de Suède et de Norvège remerciant pour les témoignages de sympathie donnés par la France à son pays à l'occasion de la catastrophe d'Aalesund. (Applaudissements unanimes.)

L'INTERPELLATION FIRMIN FAURE

On annonce la réception au bureau de l'interpellation Firmin Faure sur les mesures prises pour mettre notre marine en « état d'assurer la défense nationale ». (Bruit.)

Au milieu des protestations du centre et de la droite, M. Combes en demande le renvoi à la suite des autres.

M. Faure demande que la discussion soit fixée à vendredi prochain.

M. Firmin Faure. — Une question de cette espèce ne peut être différée. Je veux la paix, mais il est nécessaire que la France se montre forte pour qu'elle soit respectée. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Brisson invite l'orateur à la modération.

M. Firmin Faure parle des craintes exprimées par quelques membres de la Chambre et se demande si une interpellation pouvait venir de leur côté; comme lui et ses amis ne le croyaient pas, ils se sont décidés à interpellé eux-mêmes. Il rappelle les attaques et les critiques formulées par MM. Lockroy, de Lanesson et Etienne contre le ministre de la marine.

M. Firmin Faure. — M. Pelletan, attaqué comme il l'est, ne jouit pas d'assez d'autorité pour inspirer confiance à ses subordonnés. (Violentes protestations à gauche et à l'extrême-gauche, applaudissements à droite et au centre.)

Si les griefs reprochés à M. Pelletan sont justifiés il ne doit pas rester une minute de plus sur son poste. (Applaudissements répétés sur les bancs nationalistes.)

On, alors, elles sont sur fondement, et il faut que ceux qui l'ont attaqué viennent à la tribune faire amende honorable. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

M. Ribot demande au gouvernement de déclarer catégoriquement s'il a l'intention de demander des crédits pour la marine. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Combes. — Non, le gouvernement n'a pas l'intention de demander des crédits dont il n'a pas besoin. Ce n'est pas seulement le ministre de la marine, c'est le cabinet tout entier qui est en cause. Je me suis assuré personnellement que la marine est en état d'assurer la défense nationale. (Applaudissements à gauche, bruit.)

M. Jaurès. — Vous voulez donc déclarer la guerre? (Bruit.)

M. Ribot. — La majorité avait décidé d'ajourner le débat parce que le gouvernement allait déposer une demande de crédits, aujourd'hui vous n'avez pas besoin d'argent, que le ministre responsable vienne donc enfin faire ses déclarations à cette tribune. (Applaudissements à droite, interruptions.)

M. Chaumet déclare qu'il votera le renvoi pour ne pas se prêter à une manœuvre nationaliste, mais il se réserve de déposer une proposition demandant que la commission du budget soit chargée de procéder à une enquête.

M. Combes explique que le gouvernement avait l'intention de faire déposer une demande de crédits par le ministre

LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

L'interpellation Firmin Faure. — Les Congrégations

L'interpellation Firmin Faure. — M. Pelletan accusé. Renvoyée à la suite. — La suppression des Congrégations enseignantes. — Le vote de l'urgence. — Motions Gauthier de Clagny, Fabien Cesbron, Ripert, etc. — Les raisons de M. Combes. — L'anticléricalisme avant tout. — Interventions diverses.

Paris, 29 février.

AVANT LA SÉANCE

Les couloirs présentent l'animation des jours de grandes séances. M. Firmin Faure doit, en effet, déposer son interpellation sur la gestion de M. Pelletan et sur les dangers qu'il y a à le maintenir au ministère de la marine; c'est également aujourd'hui que doivent commencer les débats de la loi Combes supprimant les congrégations enseignantes.

M. Firmin Faure interpelle au nom du groupe républicain nationaliste; cette interpellation amènera certainement du boucan; M. Combes en demandera le renvoi à la suite des autres. Nul doute que le « Bloc » ne se rallie aux vues de M. Combes. On se demande quelle sera l'attitude des progressistes.

Vendra ensuite la discussion de la loi sur la suppression des congrégations enseignantes; M. Combes demandera la discussion immédiate. Cette fois encore, le bloc lui donnera raison.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 h. 15. M. Brisson préside et prononce l'éloge funèbre de M. Malaspina. Il donne lecture d'une lettre du ministre des affaires étrangères de Suède et de Norvège remerciant pour les témoignages de sympathie donnés par la France à son pays à l'occasion de la catastrophe d'Aalesund. (Applaudissements unanimes.)

L'INTERPELLATION RENVOYÉE

Par 328 voix contre 251 la Chambre ajourne l'interpellation Firmin Faure à la suite des autres.

Les gauches applaudissent ce résultat, tandis que les droites et le centre conspuent le ministère.

LA SUPPRESSION DES CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES

On discute le projet relatif à la suppression de l'enseignement congréganiste. Un vif mouvement d'attention se produit.

MOTION GAUTHIER DE CLAGNY

M. Gauthier de Clagny dépose une motion ajournant la discussion jusqu'à la session d'octobre afin de faire lieu aux discussions intermédiaires. (Applaudissements à droite.)

M. Gauthier de Clagny. — Je crois que les résistances que rencontre le gouvernement dans l'application de cette loi l'entraîneront vers l'arbitraire absolu et on en arrivera alors au monopole de l'enseignement. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Combes. — La Chambre qui a repoussé la semaine dernière une demande d'ajournement n'a pas changé d'avis. J'estime qu'une question de ce genre doit être résolue sans délai. (Applaudissements à gauche, bruit.)

M. Gauthier de Clagny. — Les membres de la majorité craignent, en ne suivant pas la Chambre, d'être traités de catholiques. (Bruit, applaudissements à droite.)

M. Combes. — La Chambre qui a repoussé la semaine dernière une demande d'ajournement n'a pas changé d'avis. J'estime qu'une question de ce genre doit être résolue sans délai. (Applaudissements à gauche, bruit.)

Par 323 voix contre 240, l'ajournement de la discussion est repoussé.

DISCOURS DE M. FABIEN CESBRON

M. Fabien Cesbron propose la question préalable.

M. Fabien Cesbron. — Si je connaissais une procédure de réprobation plus énergique, je l'emploierais contre le défilé le plus outrageant qu'on puisse offrir à la liberté de citoyen. (Applaudissements à droite.)

M. Combes. — La Chambre qui a repoussé la semaine dernière une demande d'ajournement n'a pas changé d'avis. J'estime qu'une question de ce genre doit être résolue sans délai. (Applaudissements à gauche et au centre.)

M. Combes. — La Chambre qui a repoussé la semaine dernière une demande d'ajournement n'a pas changé d'avis. J'estime qu'une question de ce genre doit être résolue sans délai. (Applaudissements à gauche et au centre.)

M. Combes. — La Chambre qui a repoussé la semaine dernière une demande d'ajournement n'a pas changé d'avis. J'estime qu'une question de ce genre doit être résolue sans délai. (Applaudissements à gauche et au centre.)

L'INDUSTRIE TEXTILE

A LYON et la Commission Parlementaire

La Commission à Lyon. — La visite aux fabriques et aux ateliers de la Croix-Rousse. — Les réceptions à l'Hôtel de Ville. — Le relèvement des droits de douane. — La Chambre de Commerce et les Associations patronales. — Les Syndicats ouvriers devant la Commission parlementaire.

LA VISITE AUX ATELIERS

Nous avons annoncé, avec beaucoup de détails, la venue à Lyon de la Commission parlementaire qui doit s'occuper de la question des salaires et de l'industrie textile.

Le Rappel Républicain a même fait pressentir le sens des conclusions que formuleraient dans leurs rapports nos grands syndicats des soieries; la grosse question à l'ordre du jour est le relèvement à 7 fr. 50 des droits de douane sur les tissus de soie pure.

La Commission est donc venue, et, dès hier matin, elle commençait ses travaux par différentes visites aux ateliers et aux fabriques.

A L'HOTEL DE VILLE

Bien avant l'heure indiquée pour les réceptions, nous trouvons les divers syndicats de la fabrique réunis dans la grande salle des Behrens, attendant que l'huissier de service appelle au nom des députés devant la Commission parlementaire les corporations annoncées.

Voici MM. Meton et Poy, de la Chambre syndicale de la Fabrique, 1, rue Bât-Argent; MM. Guivert, Guénaud, Ennemond Richard, Pierre Tresca, Charbin, Duplan, Gindre, Genin, Denys, Bazin, secrétaire de l'Association de la Soierie Lyonnaise, 47, rue Puits-Gaillot; les syndicats des ouvriers tisseurs et similaires, 48, rue d'Austerlitz; du Tissage mécanique, représenté par MM. Beau et Audin, de la Bourse du Travail; le syndicat des tisseurs de Lyon, 1, grande rue de la Croix-Rousse, fondé en 1899; et le comité de défense des soieries, 10, rue d'Ivry.

Ces syndicats ont été reçus hier, les deux premiers séparément, ainsi que la délégation de la Chambre de Commerce de Lyon, présidée par M. Isaac; les autres syndicats, l'heure pressant, ont été reçus en groupe.

Aujourd'hui, la Commission recevra à 2 h. 1/4, à l'Hôtel de Ville, la Chambre syndicale des dessinateurs, 34, rue des Capucins; le syndicat des maîtres teinturiers et apprêteurs, 6, quai de Retz; le syndicat du tissage à façon, 18, rue Neuve; enfin la Caisse de prêt pour les chefs d'ateliers, dont le siège est au Palais du Commerce.

LES RÉCEPTIONS

L'Association de la Soierie Lyonnaise. Les réceptions commencent et l'Association de la Soierie Lyonnaise est tout d'abord introduite devant la Commission.

Nous noterons du reste les réceptions dans leur ordre, sans question de préséance.

La Commission a semblé, disons-le, prendre son rôle très au sérieux et s'intéresser vivement aux dépositions faites devant elle.

MM. Dron, Morel et Mirman ont tout spécialement dirigé les débats de ces conférences.

Nullité de crédits du ministère de la marine pour l'exercice de 1903. Ce projet qui n'a aucune corrélation avec les événements d'Extrême-Orient, doit, assure-t-on, être déposé à très bref délai sur le bureau de la Chambre et sera renvoyé à l'examen de la commission du budget qui pourra, alors, sans avoir à réclamer de nouveaux pouvoirs, se livrer à toutes les investigations qu'elle jugera nécessaires.

D'autre part, la commission aura également à statuer sur le crédit que le ministre de la marine va demander pour la mise en état de Saigon comme point d'appui de la flotte; crédits dont le président du conseil a annoncé aujourd'hui le prochain dépôt.

Dans ces conditions, ajoutent les ministériels, on n'aurait pas compris que la commission du budget vint demander l'autorisation de procéder à une enquête. A l'issue de la séance de la Chambre, M. Doumer a déclaré dans les couloirs qu'il venait d'être avisé par le ministre des finances, qu'en dehors du projet relatif à l'annulation ou à la régularisation de crédits pour la marine sur l'exercice 1903, le gouvernement déposerait prochainement une demande de crédits supplémentaires pour la mise en état des points d'appui de la flotte.

Ces crédits qui seraient ouverts sur l'exercice 1904 concerneraient les ministères de la marine et des colonies.

La Guerre Russo-Japonaise

Départ Port-Arthur. — Les Russes en Corée. — Port-Arthur peut tenir longtemps. — Les souscriptions pour la guerre. — Vladivostok bombardé. — Dépêches diverses.

LES PERTES DE LA FLOTTE JAPONAISE

Londres, 29 février. Une dépêche de Tché-Fou au Morning Post dit que la flotte de l'amiral Togo est actuellement dans le voisinage de cette ville maritime.

Suivant une dépêche de Tché-Fou au Daily Mail, il serait faux qu'un navire de guerre japonais ait été coulé en vue de cette même ville. Par contre, le Standard publie la dépêche suivante datée de Tché-Fou, 27 février: « Un torpilleur japonais atteint dans un court engagement en vue de Port-Arthur a coulé en gagnant Tché-Fou. Les survivants sont restés douze heures dans de petites embarcations et sont descendus à terre à Ning-Hai. »

Suivant des nouvelles officielles, la flotte japonaise est encore dans les eaux de Tché-Fou. Une dépêche dit qu'on aurait entendu une vive canonnade, hier après-midi.

Une dépêche de Shanghai au Daily Chronicle dit que sept cadavres japonais ont été rejetés sur la côte à Tché-Fou. Ils provenaient probablement du transport japonais qui a été coulé. Cinquante autres cadavres ont été rejetés à Wei-Hai-Wei.

LA CANONNIÈRE « MANDJOUR »

Shanghai, 29 février. On déclare aujourd'hui que toutes les puissances sont arrivées à un accord en vue de désarmer la canonnière russe Mandjour.

LES JAPONAIS ET LES RUSSES EN CORÉE

Londres, 29 février. Une dépêche de Tokio au Times dit que les cosaques ont chassé 200 soldats coréens de leur camp, à An-djou, le 25 février. Ils leur ont pris leurs fusils. Le bruit court que le ministre du Japon à Séoul a demandé la concession du chemin de fer de Séoul à Wi-ju.

On sait que les Russes ont attaqué les Coréens à Wi-ju et qu'ils en ont tué quelques-uns pendant que les autres prenaient la fuite. Le correspondant du Daily Chronicle écrit à ce sujet des gens sans défense, en donnant comme raison que les Coréens avaient permis aux Japonais de faire la guerre dans leur pays. Et le correspondant ajoute qu'en conséquence les troupes coréennes ont reçu l'ordre de se joindre aux Japonais contre les Russes.

D'anciens officiers et des élèves officiers avaient demandé au ministre des affaires étrangères de Corée l'autorisation de débarquer leur pays. Ils ont été refusés et dix-huit canons de gros calibre destinés à fortifier les collines qui entourent Séoul. Yun-Lung-Yul a été nommé ministre de la guerre du nouveau cabinet dont tous les membres sont progressistes.

D'après le même correspondant, l'ancien ministre Yi-Yang Ik aurait demandé la protection des Japonais et se serait entièrement converti à leur religion. Le prince héritier et le prince le Yung-Tehing auraient versé 180,000 yens à la caisse de secours japonaise.

AUTOUR DE VLADIVOSTOK

Londres, 29 février. Une dépêche d'Hakodati au Daily Mail dit que, d'après un vapeur arrivé dans ce port, un croiseur russe se trouve sur la côte est de Hlo Kinkassan. On dit à Hakodati que Vladivostok est bloqué par la flotte japonaise depuis jeudi.

D'après une dépêche de Saint-Petersbourg, on signale de Vladivostok qu'une escadre japonaise est prête à entrer en action.

D'après une dépêche de Tien-Tsin, de source anglaise, les autorités chinoises disent n'avoir pas reçu confirmation du débarquement de troupes japonaises dans la baie de Possiet, au sud de Vladivostok.

NOUVELLES DE PORT-ARTHUR

Saint-Petersbourg, 29 février. On télégraphie de Port-Arthur que, depuis deux jours, aucun changement n'est produit dans la situation. Une tempête du nord accompagnée d'orages et l'état de la mer, qui est très houleuse, rendent impossible toute tentative de débarquement.

L'amiral Alexeïeff est arrivé à Moukden où il séjournera provisoirement, c'est à dire probablement jusqu'à ce que la réorganisation des forces russes soit complète. La circulation de tous les trains réguliers est suspendue.

Une dépêche de New-Tehwang, de source anglaise, dit que, suivant les déclarations du dernier sujet anglais ex-

pulsé de Port-Arthur vendredi dernier et qui vient d'arriver dans cette ville, il y a, à Port-Arthur, du grain et des conserves en abondance et un stock important de charbon de Cardiff et du Japon évalué à 60,000 tonnes, ainsi que 250,000 sacs de farine.

Des troupes arrivent chaque jour du Nord pour renforcer la garnison, dont l'effectif actuel serait de 10,000 hommes.

60.000 JAPONAIS EN MANDCHOURIE

Saint-Petersbourg, 29 février. On télégraphie de Port-Arthur: En dépit de la tempête qui a sévit toute la nuit dernière, le bruit court qu'on aperçu à l'horizon les feux des navires japonais en reconnaissance.

Le courrier de Tien-Tsin annonce que malgré les mesures prises par les Japonais pour cacher leurs pertes, on sait d'une façon certaine que le vaisseau cuirassé Yachina et les croiseurs Ossama et Yokawa ont été endommagés et ont dû être remorqués à Nagasaki.

Le même journal dit en outre que 60,000 Japonais sont concentrés à Gensan et ont l'intention d'entrer en Mandchourie. Le départ des troupes chinoises pour la frontière a été, dit-on, ajourné à 5 mars.

L'ATTITUDE DE LA CHINE

Londres, 29 février. Suivant une dépêche de Shanghai au Daily Telegraph, on annonce de Pékin que le ministre de Russie a menacé de ne pas tenir compte de la déclaration de neutralité de la Chine, si celle-ci ne réprime pas les bandits montés de Mandchourie.

La dépêche ajoute que les Japonais auraient détruit un grand dépôt d'approvisionnements et un village russe à Kin-Tchéou, à 30 milles de Port-Arthur.

LES RUSSES EN CORÉE

Port-Arthur, 29 février. Les troupes russes en Corée sont pleines de courage. Les fonctionnaires coréens des localités où passent les Russes s'enfuient et informent les Japonais de l'arrivée de leurs adversaires.

Les cosaques ont pris possession de la ligne télégraphique dans le nord de la Corée. Un corps d'infanterie, envoyé par le général Linbrecht, s'est mis en marche pour rejoindre le détachement de cosaques. Le commandant d'état-major japonais Togatsouiro et les cinq gardes japonais faits prisonniers avec lui à Wi-ju ont été amenés à Lao-Yang.

Les tempêtes de neige et le froid sévissent ici. La neige est très épaisse. Un ordre parait régner sur le chemin de fer. Les troupes arrivent sans interruption. La santé et l'état d'esprit des soldats sont excellents.

LES SOUSCRIPTIONS EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 29 février. Le comte Orlov Dawydov, outre le million de roubles, offert à la Croix-Rouge, offre encore 400,000 roubles pour le besoin des flottes. Les vieux Crovants de Moscou ont offert, pour les besoins de la Croix-Rouge, 2,300 roubles, pour la flotte, 400. Le club de la noblesse de Moscou offre 100,000 roubles pour les besoins de la flotte, 25,000 à la disposition du général Kouroupatkine, pour l'amélioration des hôpitaux de camp, 25,000 pour des souscriptions aux familles des blessés. La souscription de la colonie française qui, on le sait, a déjà atteint 8,000 roubles, continue; l'argent est versé au consulat français.

L'Incident ecclésiastique de Dijon

Dijon, 29 février. Un haut fonctionnaire de l'administration des cultes ayant dit à un rédacteur du Gil Blas que le promoteur de l'incident de Dijon était Mgr Perraud, évêque d'Autun, qui s'autorisait de sa situation de membre de l'Académie Française pour le vouloir régenter les opinions et les idées de son collègue de Dijon, Mgr Perraud a réitéré ces insinuations en déclarant à un rédacteur du Temps: « Qu'il avait souvent entendu parler, en effet, des malaises qui existaient dans le diocèse de Dijon depuis l'arrivée de Mgr Le Nordez. Il s'était toujours dit: « Moins fait une loi de n'y pas intervenir en cas de besoin, par des diocésains de Dijon, prêts ou laque, qui voulaient le saisir de leurs griefs, il a décliné une mission qui n'était pas de sa compétence, mais de celle du métropolitain, l'archevêque de Lyon. »

« Qu'il n'avait jamais eu aucune relation ni verbale ni écrite avec le curé de la cathédrale de Dijon, qualifié de lieu-tenant de l'opposition dont il serait l'instigateur. Comme tout le monde, c'est par les écrits des journaux qu'il a appris la survenue au Grand-Séminaire de Dijon de ces collègues du haut clergé étaient « consultés, a dit le cardinal Perraud, ils pourraient dire si jamais, soit directement, soit indirectement, j'ai cherché à régenter leurs opinions et leurs idées. »

A L'ÉTRANGER

La situation au Maroc. Londres, 29 février. Une dépêche de Tanger au Times dit que la situation financière est de plus en plus grave. Les troupes sont sans solde. Le prétendant engage les tribus à reprendre les hostilités.

Le sultan est indifférent et se livre à ses passions préférées.

La guerre civile en Uruguay

Montevideo, 29 février. La situation intérieure n'est pas changée. Les communications sont rétablies. La situation économique devient chaque jour plus mauvaise. Le gouvernement éprouve des difficultés à percevoir l'impôt.

Echos et Nouvelles

LES SPÉCULATIONS D'UN FORÇAT. Un détenu à la prison du Missouri, condamné à deux ans de prison pour délit de son inspection, a gagné, il y a trois semaines, quarante mille dollars à la Bourse.

Alvin Towler, naturellement, n'est pas rendu au temple de Plutus. Il s'est mis en rapport avec un courtier de Kansas City, auquel il a confié mille dollars, avec ordre d'acheter dix actions pour cette somme. Le 4 février, il a jugé que le moment était venu de vendre et a télégraphié à son courtier des ordres en conséquence, avec le résultat que ces mille dollars lui ont rapporté quarante mille dollars de bénéfices nets. Le lendemain, le krach s'est produit et nombre de gens moins prévoyants que le forçat y ont perdu des sommes énormes.

de douane à 7 fr. 50; c'est la grosse question à l'ordre du jour; ce relèvement de douane entraîne le relèvement des salaires. M. Gongy, député de Paris, qui a dans la matinée visité les ateliers de la Croix-Rousse, veut bien nous faire part des chiffres qu'il a relevés sur son registre de notes:

Tissage mécanique; salaire de la femme 2 francs 50 par jour; 40 heures 1/2 de travail, soit 20 centimes le mètre et 60 mètres en moyenne par semaine. Broderie de Saint-Gall: 250 mètres occupant 500 ouvriers; un mètre conduit par 2 ouvriers qui remplacent 12 ouvriers; l'ouvrière gagnant 2 fr. 20 à 3 francs, et le conducteur 6 fr. 50; pas de chômage; l'apprentissage est de trois mois, après quoi l'apprenti gagne de 2 fr. 50 à 3 francs.

Ces chiffres sont conformes aux statistiques données par nos syndicats. Tel est l'ensemble des opérations de la Commission parlementaire pendant sa première journée d'enquête à Lyon.

INCENDIE RUE DE LA VIGILANCE

Quinze mille francs de dégâts. Un incendie d'une extrême violence s'est déclaré hier après-midi, à 5 heures, dans un immeuble de cinq étages, situé, 45, rue de la Vigilance, et appartenant à la congrégation des sœurs Saint-Joseph.

Le feu a pris au quatrième étage et en peu de temps les flammes ont gagné l'étage supérieur. Tout d'abord l'on crut que le feu avait éclaté au Nouveau-Théâtre, mais on s'aperçut que c'était dans l'immeuble voisin compris dans le quadrilatère bordé par les rues Bonnefoy, des Passants et de la Vigilance.

On téléphona aussitôt au poste des pompiers de la rue Mollière qui envoya sur les lieux une pompe à vapeur et le départ attelé, sous les ordres du capitaine Marchand.

La pompe fut mise en batterie sur la cours Gambetta, les tuyaux hissés jusqu'au sommet de l'immeuble incendié.

Grâce à la promptitude des secours et à l'abandon des pompiers qui se prodigèrent, en moins d'une heure, on était maître du feu.

L'incendie a détruit trois logements occupés par des garçons employés dans une grande épicerie du centre. Les dégâts, couverts par une assurance, sont évalués à quinze mille francs.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 29 février. Voici le bulletin météorologique de l'Observatoire de Lyon.

Depuis hier, le baromètre a baissé sur toute l'Europe occidentale et des pressions avaient, ce matin, leur centre sur la Méditerranée (752 mm), au voisinage de l'Italie.

Sur nos régions, la température a varié: Aujourd'hui de: - 6° à - 3° au Mont-Verdun - 4° à - 1° à St-Genis, - 2° à - 2° à Lyon (Paris).

La neige est encore probable. Aujourd'hui, à Lyon (Paris): Hauteur barométrique à 4 heures du soir: 755 mm.

Eau tombée depuis 24 heures: 2 mm. Température extrêmes de la journée, à l'ombre: minimum: - 2; maximum: + 2. Air libre: minimum: - 3; maximum: + 4.

CHRONIQUE

LE VIN

Jamaïs je ne m'en suis tant voulu de ne rien entendre aux questions commerciales. J'aurais pu trancher à mon bénéfice et à celui de quelques consommateurs, mes frères, une question qui ne laissera pas de m'inquiéter plus d'une fois.

Je demande pardon de ne pas célébrer, en phrases heureusement choisies, le divin jus de raisin à la pulpe généreuse, d'entourer un dithyrambe en l'honneur de l'essence du soleil et, encore, de crier d'admiration reconnaissante pour les crus de France, des capiteux bourgognes aux délicats bordeaux, sans oublier les scintillants champagnes.

Depuis plusieurs années j'ai les oreilles rabattues par les propriétaires qui se plaignent d'avoir récolté trop de vins. Je l'ai payé toujours le même prix. Demain on m'annoncera qu'il n'y a pas beaucoup de vin et qu'il n'est pas bon, et on ajoutera que les prix montent.

Je m'y perds. Les bonnes récoltes ne compensent donc pas les médiocres, c'est donc le pauvre consommateur qui, toujours, doit triquer... sans jeu de mots.

Et je m'attends à ce qu'avant peu, mon marchand de vin m'annonce que, l'année prochaine, il y aura du bon vin, mais qu'il sera cher...

A. Gaspard.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Laurent Pégout, maître-apprêteur, beau-frère de notre sympathique confrère M. Louis Clapot, secrétaire général de la rédaction du Rappel Républicain.

M. Laurent Pégout était administrateur de la Caisse d'épargne et conseiller prud'homme pour la section de la soierie. Il avait fait en qualité de légionnaire la campagne de 1870-71 et il était membre de la Société des Anciens Légionnaires du Rhône.

Nous présentons à sa famille l'expression de nos plus sincères condoléances.

L'Orchestre Lamoureux à Lyon. — Nous rappelons que c'est aujourd'hui qu'a lieu au Casino le grand concert donné par l'Orchestre Lamoureux. La location qui est ouverte chez M. Duilleux, éditeur de musique, 98, rue de l'Hôtel-de-Ville, sera close à 5 heures.

On trouvera ensuite des cartes aux guichets du Casino, à partir de 7 heures. Ouverture des portes à 7 h. 1/2. Concert à 8 h. 1/2.

Le mouvement des Abattoirs. — Du 17 au 23 février courant, les animaux suivants ont été tués dans les abattoirs de Lyon:

Bœufs et vaches 749, veaux 1,418, moutons 4,180, porcs 1,587, boucs et chèvres 72, chevaux 34, ânes 3, mulets 3. Ils ont fourni à la consommation 352,430 kilogrammes de viande, se répartissant ainsi: Abattoir de Vaize, 239,484 kilogrammes; abattoir de Perrache, 459,690 kilogrammes; abattoir de Corne-de-Cerf, 9,235 kilogrammes.

Un nouveau confrère. — Jeudi dernier est paru le premier numéro du Monteur Officiel de l'Exposition Universelle d'industrie et de produits se rattachant à l'Alimentation.

Dernière Heure

MM. les commerçants et industriels trouveront tous renseignements dans ce journal hebdomadaire.

Bureau de bienfaisance. — Voici la situation numérique des indigents assistés au 31 janvier 1904 :

Ménages secourus au 31 décembre 1903 : 9,083 formant un total de 43,345 individus.

Bal de Chorégraphie Lyonnaise. — C'est le 5 mars prochain qu'aura lieu, aux Folies-Bergère, le 25^e grand bal masqué, paré et travesti annuel, organisé par la Société Chorégraphique Lyonnaise.

Des prix de valeur seront la juste récompense des efforts faits par les nombreux travailleurs qui prendront part aux concours de costumes, groupes et excentricités.

VIII^e concours national de tir. — Réunion du comité de Direction le mercredi 2 mars prochain, à 8 heures du soir, au secrétariat général, 7, rue Paul-Chénard.

Les saisies de denrées malsaines. — Du 18 au 24 février courant, les inspecteurs municipaux ont saisi aux abattoirs, aux criées et sur les marchés déconvertis, les denrées malsaines suivantes :

Aux abattoirs : bœufs et vaches, 210 kilos ; moutons, 30 kilos ; porcs, 400 kilos ; chevaux, 375 kilos ; fœtus, abats divers, 1,463 kilos ; viandes fraîches, 230 kilos.

Aux criées : poissons marés, 4 kilos ; gibiers, une volaille.

Sur les marchés déconvertis : 2 gibiers. Ce qui donne au total 2,412 kilogrammes de viandes saisies.

Les vins chez les récoltants. — Le ministère des finances publie la statistique mensuelle des quantités de vins enlevées de chez les récoltants et des stocks existant chez les marchands en gros.

Rhône : quantités de vins sortis des chais des récoltants (droits garantis acquittés), 70,545 hectolitres ; vin, 44,590 hectolitres ; isère, 43,569 hectolitres ; Saône-et-Loire, 91,093 hectolitres ; Loire, 34,250 hectolitres.

Antérieures depuis le commencement de la campagne (du 1^{er} septembre 1903) : Rhône, 390,446 hectolitres ; vin, 64,400 hectolitres ; isère, 61,691 hectolitres ; Saône-et-Loire, 404,816 hectolitres ; Loire, 439,307 hectolitres.

Total de la campagne : Rhône, 460,991 hectolitres ; vin, 78,900 hectolitres ; isère, 75,400 hectolitres ; Saône-et-Loire, 555,885 hectolitres ; Loire, 463,557 hectolitres.

Stock commercial à la fin de janvier (différence entre les entrées et les sorties inscrites aux comptes des marchands en gros) : Rhône, 440,694 hectolitres ; vin, 45,813 hectolitres ; isère, 95,510 hectolitres ; Saône-et-Loire, 389,020 hectolitres ; Loire, 245,235 hectolitres.

Le total de la campagne pour l'ensemble de tous les départements est de 44,678,757 hectolitres.

Bal militaire. — La commission d'organisation du 12^e bal militaire, qui doit avoir lieu le 12 mars, sous la présidence d'honneur de M. le gouverneur militaire de Lyon, a l'honneur de faire connaître que c'est par erreur qu'il a été publié que ce bal aurait lieu dans les salons de l'hôtel de l'Europe.

Le bal sera donné à la même date dans les salons Monnier, tenus par MM. Berrier et Milliet, place Bellecour, 31.

École de Santé militaire. — L'instruction pour l'admission à l'École du service de santé militaire, en 1904, est déposée à la préfecture du Rhône (1^{re} division, 3^e bureau) et à la sous-préfecture de Villefranche, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Les candidats devront se faire inscrire à la préfecture, du 4^e au 21 mai prochain.

Bourses dans les lycées. — Les sessions d'examen d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges s'ouvriront :

1^o Pour les garçons, le jeudi 14 avril prochain.

2^o Pour les jeunes filles, le jeudi 21 avril.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture du Rhône (1^{re} division, 3^e bureau), du 1^{er} au 25 mars 1904.

Le conseil de révision. — Les opérations du conseil de révision auront lieu, aux dates ci-après, en ce qui concerne les arrondissements municipaux de Lyon :

1^o Arrondissement. — Mardi 15 mars, à la mairie, place Sathonay.

2^o Arrondissement. — Lundi 28 mars, à la mairie, rue d'Enghien, 2.

3^o Arrondissement. — Les ajournés des classes de 1901 et 1902, et du numéro 4 au numéro 200 de la classe 1903, lundi 25 avril ; du numéro 201 au numéro 600 de la classe 1903, mardi 26 avril ; du numéro 601 au numéro 1,005 de la classe 1903, mercredi 27 avril, à la mairie, place du Pont.

4^o Arrondissement. — Mardi 29 mars, à la mairie, boulevard de la Croix-Rousse.

5^o Arrondissement. — Mardi 29 mars, à la mairie, place du Petit-College.

6^o Arrondissement. — Les ajournés des classes de 1901 et 1902, et du numéro 1 au numéro 240 de la classe 1903, lundi 9 mai ; du numéro 241 au numéro 539 de la classe 1903, le mardi 10 mai, à la mairie, rue Vendôme.

7^o Arrondissement. — Les ajournés des classes de 1901 et 1902, et du numéro 1 au numéro 240 de la classe 1903, lundi 9 mai ; du numéro 241 au numéro 539 de la classe 1903, le mardi 10 mai, à la mairie, rue Vendôme.

8^o Arrondissement. — Les ajournés des classes de 1901 et 1902, et du numéro 1 au numéro 240 de la classe 1903, lundi 9 mai ; du numéro 241 au numéro 539 de la classe 1903, le mardi 10 mai, à la mairie, rue Vendôme.

9^o Arrondissement. — Les ajournés des classes de 1901 et 1902, et du numéro 1 au numéro 240 de la classe 1903, lundi 9 mai ; du numéro 241 au numéro 539 de la classe 1903, le mardi 10 mai, à la mairie, rue Vendôme.

10^o Arrondissement. — Les ajournés des classes de 1901 et 1902, et du numéro 1 au numéro 240 de la classe 1903, lundi 9 mai ; du numéro 241 au numéro 539 de la classe 1903, le mardi 10 mai, à la mairie, rue Vendôme.

Brouillard ; la rivière de Seine, par Jacques Murray. — Influence de la science dans le développement industriel et ses conséquences économiques, par M. Varrille. — Bibliographie, par Henri Bachein. Ce numéro contient un portrait hors-texte.

La Revue Athènes se trouve à la Librairie Duplat, rue de la Bourse ; à la Librairie Côté et Efficault, place Bellecour et dans les principales librairies.

Trouvés morts. — Deux personnes ont été trouvées mortes, hier, dans leur domicile. Ce sont : Mlle Joséphine Türk, âgée de 61 ans, institutrice, de nationalité allemande, demeurant rue Franklin, 46, et M. Charles Rovey, 50 ans, manœuvre charbonnier, rue d'Alger, 49.

Ces décès sont dus à des causes naturelles. MM. le docteur Birot et Gratta, commissaire de police du quartier Perrache, ont procédé aux constatations d'usage.

Petite Correspondance. — N^o 188. — Vous recevrez volontiers de 4 heures à 7 heures.

Au Serpent, 32, rue Lanterne. — Grand Choix, aux meilleures conditions de qualité et de prix, de Bandages, ceintures, bas, etc. — Accessoires et Appareils multiples pour les besoins de la MÉDECINE et de l'HYGIÈNE.

DEMANDE PARTIE QUINA CHABLY

VILLEURBANNE. — Etat civil. — Fier Méline, Perret, Laurence, Brivet Pierre, Fernand, Vial Georges, Gaubert Jeanne, Chappuis Charles, Bertrand Jeanne, Verot Paul, Raymond Eugène, Fargier Méline, Evieux Marthe, Bellay Léon.

Décès : Mortier Marie, épouse Taylon, 66 ans, ménagère ; Rossier Antoinette, épouse Marand, 24 ans, sans profession ; Godderidge Angélique, épouse Férrol, 62 ans, tulleiste ; Dénave Angèle, 8 mois ; Mellier René, 57 ans, brocheur ; Drevet François, industriel, 53 ans.

Époux de mariages : Davet Georges et Boule Marie ; Bordet-Carrier et Michel Catherine ; Darnal Jean et Drevet Adrienne ; Hauville Jean et Mandegout Marie ; Benoit Alfred et Petit Antoinette ; Drouot Joseph et Alfred Marie.

Les cambrioleurs. — La nuit dernière, d'audacieux cambrioleurs, passant par la porte d'allée du n^o 88 du cours Lafayette prolongé, ont fracturé la porte du débit de M. Vanel.

Ils ont fait main-basse sur le tiroir contenant une somme de 16 francs environ. Deux individus qui à dix heures du soir étaient venus pour vendre des boules à M. Vanel sont formellement soupçonnés.

M. Girard, commissaire de police de Villeurbanne fait rechercher les coupables dont l'un est bien connu.

Dans l'atelier de M. Biesty, constructeur-électricien, cours Lafayette prolongé, 47, des cambrioleurs y ont pénétré et se sont appropriés du zinc et du cuivre, le tout d'une valeur de 450 francs.

Plainte a été déposée au commissariat de police des Charpennes.

Courrier des Sports

COURSES A VINGTIÈRES

Prix du Retour. — 1. Atlantique, 2. Amen ; 3. Valsouvienn. — Gag. 71 ; pl. 23,50, 28, 58.

Prix de Bagnotte. — 1. La Parisienne, 2. Spot ; 3. Uruguay. — Gag. 27,50 ; pl. 17, 23, 33,50.

Prix de Bel-Air. — 1. Rochebrun, 2. Byron ; 3. Bécot. — Gag. 44,50.

Prix de Champigny. — 1. Intermède ; 2. Carabosse ; 3. Mennon. — Gag. 48,50 ; pl. 50,50, 33.

Prix des Primevères. — 1. Frétilante ; 2. Verv-Toroubréd ; 3. Verveine. — Gag. 19 ; pl. 12, 14, 14.

Prix de Créteil. — Oak-Trée ; 2. Litorne ; 3. Paestra. — Gag. 24 ; pl. 12, 11.

AU GYMNASÉ DÉRIAZ

La fête donnée dimanche chez Dériaz, à Paris, au profit de J. P. le Breton, que nous avons vu dans le championnat de force du S. V., a obtenu beaucoup de succès.

Chu records du monde ont été battus. Les voici : Jean François enlève 177 livres en deux temps de la main droite (haltère court, record du monde) ; puis 165 livres en volée à droite, record qui lui est enlevé aussitôt par Dériaz avec 172 livres.

Jean François bat le record du bras tendu en croix de fer avec haltère. Ce record établi par Ruiz avec 55 livres ; il est amené à 60 livres par Dériaz.

Dériaz enlève 165 livres à la volée à gauche (record) ; ancien record 162 livres.

Il enlève ensuite 165 livres à droite, record qui rebat de suite en enlevant 172 livres en volée (record).

LE SPORT DANS LA RÉGION. MATCHES DU DIMANCHE

Grenoble. — Rugby. Le Stade Grenoblois (2) a battu le Sporting-Club Romanais (2) par 21 points à 0.

Le Cercle Sportif Grenoblois (2) a battu l'Union Athlétique Voironnaise (2) par 3 points à rien.

Dijon. — L'Union Athlétique du Lyonnais Carnot a battu l'Union Sportive de l'École Supérieure de Commerce de Dijon (1) par 20 points à 6 essais, 4 but à 6 (2 essais).

Aix-les-Bains. — L'U. S. Chambérienne (2) a battu le V. C. Aixois (mixte) par 3 points à rien.

Voiron. — L'U. S. Voironnaise (juniors) a battu Vaucanson Sports (juniors) par 3 points à 0.

Valence. — L'U. V. F. organisera cette année, dans la Drôme, avec ses épreuves de 50, 100 et 150 kilomètres, des courses d'amateurs réservées à ses membres licenciés.

Jean Roth.

TRIBUNE POLITIQUE

Union Nationaliste Indépendants. — Demain soir mercredi, 2 mars, à 8 h. 1/2 précises, réunion au local, 46, rue de la Charité. Étant donné l'importance de l'ordre du jour, tous les camarades sont priés d'être très exacts. Présence urgente.

P. N. A. — Jeudi, grande réunion éducative à 8 h. 1/2 précises au local, 8 rue du Plâtre, sous la présidence du camarade Cachet, conférence par le camarade Reyboz qui traitera : « La main-d'œuvre étrangère. »

Les membres du P. N. A. sont priés de venir à 8 h. 1/2 exactement pour élire trois conseillers complémentaires.

La conférence commencera à 8 h. 3/4. Tous nos amis seront reçus sur la présentation de la carte de leur groupe.

Courrier des Spectacles

Nouveau Théâtre. — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, première représentation du *Pompier de service*, opéra en 3 actes, avec les concours de la divette Renée Marcelle, du théâtre des Nouveautés, de Paris.

Casino-Kursaal. — Ce soir, spectacle spécial par l'orchestre Lamoureux. Demain, mercredi, à 8 h. 1/2, *C'est Cécile*, avec la nouvelle scène prise sur le théâtre. Ans courses de Villeurbanne.

Concert de l'Horloge. — Considérant son immense succès et cédant à de nombreuses demandes, le talentueux Dickson restera deux jours de plus à Lyon et fera ses adieux irrévocablement jeudi prochain 3 mars. Cela permettra à ceux qui n'ont pas encore pu admirer l'incomparable chansonnier d'aller l'applaudir.

Ils entendront, en outre, un excellent programme, dont André's et Bébé, Rose Pompon, Marcey, Mirepoix, Fornax sont les étoiles, ce qui se termine par un vaudeville hilarant : *Nuit de Bonheur*, de M. A. Couture, joué par M. Boisse et la troupe de comédie. Buisson, la location ouvert tous les jours, de 10 heures à 6 heures.

LA SANTÉ DU PRÉSIDENT KRUGER

Menton, 29 février. — Contrairement aux bruits alarmants qui circulent sur la santé du président Kruger, le docteur Huysmans, médecin privé de l'ex-président, a déclaré que depuis bien des années la santé de ce dernier n'avait été aussi bonne.

LE SCRUTIN DE LA CHAMBRE

Paris, 29 février. — Voici le scrutin de la Chambre sur le renvoi de l'interpellation de M. Firmin Faure :

Bozomet, abstenu ; les autres, pour. Ardèche. — Perrin, Astier, pour ; les autres, contre. Côte-d'Or. — Carnot, contre ; les autres, pour.

Drôme. — Malizat, absent ; les autres, pour. Hautes-Alpes. — Laureçon, contre, les autres, pour.

Rhône. — Gourd, Fleury-Ravarin, Bonnevay, Aynard, contre ; les autres, pour. Haute-Loire. — Devins, Vigouroux, pour ; les autres, contre.

Haute-Savoie. — Tous pour. Isère. — Pichat, Vogel, contre ; les autres, pour. Jura. — Mollard, absent ; les autres, pour.

Loire. — Levat, absent ; Ory, Audifred, Claudin, contre ; les autres, pour. Savoie. — Proust, contre ; les autres, pour.

Saône-et-Loire. — Périer, abstenu ; Schneider, contre ; les autres, pour.

Dans le scrutin sur le renvoi de l'interpellation Firmin Faure, à la suite des autres interpellations, les chiffres annoncés en séance étaient pour 328 contre 251 ; mais après rectification, ces chiffres ont été ainsi modifiés, pour 229 contre 227. La majorité est donc de 102 voix.

La majorité comprend l'ensemble des quatre groupes de gauche, les socialistes révolutionnaires et quelques progressistes, MM. Bignon, Coache, Cochery, Dubuisson et Lechevallier.

LA FRANCE ET LA GUERRE

Alger, 29 février. — Les contre-torpilleurs *Foudre* et *Mouquet* sont arrivés ; ils repartiront dans quelques jours pour l'Extrême-Orient.

Brest, 29 février. — Le croiseur d'Assas a été rallié à Cherbourg pour Alger où il réparera avec quatre contre-torpilleurs pour l'Extrême-Orient. Le préfet maritime a adressé ses félicitations aux officiers et à l'équipage du d'Assas pour la promptitude de son armement et des souhaits de bon voyage.

En quittant la rade le croiseur a été salué par tous les navires de l'escadre. La musique du cuirassé *Bouvine* a joué la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*.

Marseille, 29 février. — Le *Laos* de la Cie de l'Est-Asiatique, quittera notre port le 24 mars avec 500 hommes de troupe, 2,000 tonnes de charbon pour le gouvernement et 4,500 tonnes de marchandises diverses.

Le *Laos* se rendra à Saigon et à Haï-phong.

Lorient, 29 février. — Le ministre de la marine a prescrit au port de compléter les approvisionnements des postes de torpilleurs sur les côtes et également de travailler supplémentairement aux modifications aux chaufferies et à l'armement du croiseur de première classe la *Gloire*, qui devra être prêt le premier avril.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 29 février. — Le comte Percy, secrétaire parlementaire pour les affaires étrangères, a dit que les troupes françaises qui avaient occupé pendant quelque temps Chan-Hai-Kouan ont été remplacées par des troupes russes venues de Tien-Tsin.

M. Pelyman, secrétaire parlementaire pour l'armement, a présenté le budget naval : « Si ce budget, a-t-il dit, est de nouveau augmenté, cela tient à ce qu'il est nécessaire pour l'Angleterre d'avoir toujours une marine supérieure aux marines réunies des deux autres puissances navales les plus fortes. »

M. Herbert Roberts a proposé un amendement invitant le gouvernement à entrer en relations avec les grandes puissances navales à l'effet d'obtenir un arrangement pour diminuer la construction et fixer d'une manière permanente les forces navales relatives.

Sir Arnold Forster, ministre de la Guerre, a répondu : « Nous avons déjà fait cette proposition aux gouvernements du continent de la façon la plus publique possible. Je renouvelle aujourd'hui, au nom de M. Goschen, je dis que le gouvernement anglais est disposé à étudier les propositions de tout gouvernement étranger en vue de la réduction des armements. »

« La prépondérance navale est une nécessité vitale pour l'Angleterre ; mais les autres pays de l'Europe pourraient certainement supprimer leurs flottes, car ils n'ont pas à craindre que nous les envahissions. Au contraire, si jamais l'Angleterre perdait sa suprématie maritime, elle pourrait craindre cet envahissement. »

« L'Angleterre sera toujours prête à faire tout ce qui sera raisonnable pour pousser les autres puissances à réduire leurs armements. »

Sir Arnold Forster, ministre de la Guerre, a répondu : « Nous avons déjà fait cette proposition aux gouvernements du continent de la façon la plus publique possible. Je renouvelle aujourd'hui, au nom de M. Goschen, je dis que le gouvernement anglais est disposé à étudier les propositions de tout gouvernement étranger en vue de la réduction des armements. »

« La prépondérance navale est une nécessité vitale pour l'Angleterre ; mais les autres pays de l'Europe pourraient certainement supprimer leurs flottes, car ils n'ont pas à craindre que nous les envahissions. Au contraire, si jamais l'Angleterre perdait sa suprématie maritime, elle pourrait craindre cet envahissement. »

« L'Angleterre sera toujours prête à faire tout ce qui sera raisonnable pour pousser les autres puissances à réduire leurs armements. »

Sir Arnold Forster, ministre de la Guerre, a répondu : « Nous avons déjà fait cette proposition aux gouvernements du continent de la façon la plus publique possible. Je renouvelle aujourd'hui, au nom de M. Goschen, je dis que le gouvernement anglais est disposé à étudier les propositions de tout gouvernement étranger en vue de la réduction des armements. »

AU REICHSTAG

Berlin, 29 février. — La séance a été presque entièrement remplie par les attaques des socialistes contre le gouvernement prussien qu'ils accusent d'avoir, par l'expulsion de sujets russes suspects et l'arrestation de socialistes allemands accusés d'avoir répandu en Russie des écrits révolutionnaires russes, rendu à la police russe des services de sbires.

Après que la plupart des orateurs se sont déclarés satisfaits des dernières déclarations de ministres prussiens relativement à l'attitude légale du gouvernement, les socialistes ont déposé une motion demandant la réglementation impériale pour les étrangers.

M. Bebel fait ressortir que le parti socialiste n'avait rien à faire avec des écrits révolutionnaires russes, ceux qui s'en occupaient croyaient qu'il ne s'agissait que d'écrits socialistes. « Tout socialiste, a-t-il dit, qui s'occuperait de terrorisme et d'anarchisme, serait immédiatement rayé du parti. »

M. de Bulow, chancelier de l'empire, a répondu à M. Bebel : « Tous les gouvernements ont, à ce qu'il me semble, le devoir de se soutenir réciproquement dans leur défense internationale et commune contre le péril anarchiste. »

« Le but des socialistes dans cette affaire a été de nous attirer des désagréments avec la Russie et de déclencher la violence et la guerre. Nous empêcherons toutes les machinations contre les États étrangers qui se préparentent sur le territoire allemand. »

Nous maintiendrons intactes nos relations excellentes, amicales et pleines de confiance avec les autres États. »

Le Reichstag a repoussé à la fin de la séance le projet de résolution proposé par les socialistes et relatif au droit des étrangers.

LA QUESTION MACÉDONIENNE

Francfort, 29 février. — On mande de Constantinople à la *Gazette de Francfort* que la rédaction de l'arrangement entre la Turquie et la Bulgarie est définitivement arrêtée. L'arrangement a encore besoin pour entrer en vigueur d'être soumis à la formalité de l'approbation par les conseils des ministres des deux États. M. Matkevitch a dîné hier à Yildiz-Kiosk.

Berlin, 29 février. — On annonce officiellement que la colonne du commandant Estoril a soutenu le 25 février, pendant 40 heures, un vif combat contre de nombreux Héros, à 50 kilomètres à l'est d'Amarronk.

Les Héros avaient une excellente position qui a rendu l'action de l'artillerie impossible. La position de l'ennemi a été prise d'assaut le soir. Les Héros se sont retirés vers l'est. On ne connaît pas leurs pertes. On leur a pris 600 têtes de gros bétail et 2.000 de menu bétail.

Les allemands ont eu un officier tué, 3 officiers et 2 hommes blessés grièvement, et 4 sous-officiers et 2 hommes blessés légèrement.

La Guerre Russo-Japonaise

Amsterdam, 29 février. — Dans sa protestation contre l'allocation de M. Mouraviev au tribunal d'arbitrage, le Japon dit qu'il est convaincu que la cour d'arbitrage ne saurait être employée à attaquer les actions, les intentions et le bon renom d'une puissance signataire de la convention de la Haye.

Le Japon affirme qu'il veut défendre son honneur et sa dignité et prévenir le retour de telles paroles et les inconvenients qui en résultent pour la cour d'arbitrage.

Il proteste formellement et sérieusement contre les remarques dédaigneuses de M. Mouraviev.

Le Japon requiert l'insertion de sa protestation dans les protocoles de la cour et demande une publicité égale à celle faite aux remarques qui ont occasionné sa protestation.

NOUVEAUX DÉTAILS SUR LE COMBAT DE PORT-ARTHUR

Saint-Petersbourg, 29 février. — On sait maintenant d'une manière certaine qu'un torpilleur japonais a sauté dans la nuit du 25 février et qu'un autre a été coulé. La coque de ce dernier a été amenée à la côte par les lames.

Les navires qui ont pris part au combat du 26, du côté de l'ennemi, comprennent 6 cuirassés d'escadre et des torpilleurs ; ils formaient des détachements séparés, mais ils ont attaqué presque en même temps les croiseurs russes.

LE JAPON ET LA CHINE

Saint-Petersbourg, 29 février. — On télégraphie de Port-Arthur que d'après des renseignements reçus de Pékin, le prince Tsin a donné à entendre au ministre du Japon que l'attitude des Japonais résidant en Chine qui répandaient depuis plus d'une semaine des bruits mensongers pouvait provoquer le soulèvement de la population chinoise contre les Européens.

Le prince a, pour cette raison, demandé au ministre du Japon de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à cet état de choses.

DANS LE CANAL DE SUEZ

Suez, 29 février. — C'est par ordre du tsar que le charbonnier norvégien *Mathilda* et les charbonniers anglais *Franchley* et *Strickdale* ont été relâchés.

L'*Aurora* et deux torpilleurs russes sont entrés dans le canal.

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

Paris, 3 heures du matin.

Le Gaulois. — M. Desmoulin : En ce moment où la France entière manifeste ses sympathies pour la Russie, le ministre de la Marine se prépare à présider une réunion organisée par M. Jaures, l'adversaire déclaré de l'alliance franco-russe.

Cette étrange association causera quelque surprise à St-Petersbourg. Elle indiquera tous les bons citoyens et, pour oublier quelque personne elle mécontera M. Sarrien.

Pour ces divers motifs, je crois une crise inévitable et prochaine. Il se peut toutefois que je sois à cet égard mauvais prophète, car, ainsi que l'a dit M. Gauthier de Clagny, les membres de la majorité ressemblent aux fauves de Bostock, quand ils ne sont pas en scène, ils rugissent, mais dès que le dompteur lève le fouet, ils respectent, s'aplatissent et lèchent respectueusement ses bottes.

La République Française. — M. Lata. Certains disent encore qu'il vaut mieux ne pas étaler en ce moment les fautes commises et démontrer l'infériorité de notre marine.

Vaut-il mieux perpétuer la cause de cette infériorité ?

Les choses ne se présentent pas d'ailleurs tout à fait comme cela ! Sans doute, notre marine est forte encore. M. Pelletan n'a pas pu en un an la désorganiser complètement, mais il lui fait assez de mal pour qu'on y porte vite remède.

Qui oserait soutenir que si la situation, lorsque le ministère a été formé avait été ce qu'elle est aujourd'hui, on aurait pensé à mettre M. Pelletan à la tête de la marine. Des éventualités se sont dressées qui changent les conditions, il faut savoir les regarder en face, voilà tout.

M. Combes a beau faire, il y a dans sa majorité des hommes qui tremblent devant la responsabilité d'affronter ces éventualités terribles avec un journaliste en perpétuelle exaltation à la tête de la marine.

FIN

COURS DE LYON

Table of market prices in Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices in Paris, including various commodities and exchange rates.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on the stock market and currency values.

Chemins de fer de Bagdad

News regarding the Bagdad railway project, including details on financing and construction progress.

Banque de l'Algérie

Information about the Bank of Algeria, including its capital and recent financial activities.

Société des Chalets de nécessité

Notice from the Société des Chalets de nécessité regarding a general assembly and financial matters.

Advertisement for MAISON BÉNEVOLO, an optical and medical shop, located at 48, rue de la République, Lyon.

Advertisement for PETITJEAN, a real estate agency, located at 9, rue des Halles, Paris.

Advertisement for ALBERTIN & C, publishers of the 'TOUT-LYON ANNUAIRE' for 1904, located at 62, rue de la République, Lyon.

Advertisement for a property for sale in Lyon, located at 66, rue de Montplaisir.

Advertisement for the LOTERIE de GUÉRET, a lottery with a capital of 200,000 francs, held on June 15, 1904.

Large advertisement for FERNET-BRANCA, a medicinal liqueur, highlighting its benefits and origin in Milan.

Advertisement for 'PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES', a service for placing small advertisements.

Advertisement for 'DEMANDES D'EMPLOIS', a section for job seekers.

Advertisement for 'REPRÉSENTANTS', 'MARIAGES', and 'ASSOCIÉS & COMMANDITAIRES', listing various services.

Advertisement for 'OBJETS D'OCCASION', listing items for sale.

Advertisement for 'CORRESPONDANCE PERSONNELLE', a service for personal correspondence.

Advertisement for 'AVIS DIVERS', a section for various notices.

Advertisement for 'LE MAÎTRE DE FORGES' by Georges Ohnet, a literary work.

Continuation of the 'LE MAÎTRE DE FORGES' advertisement, describing the plot and characters.

Continuation of the 'LE MAÎTRE DE FORGES' advertisement, detailing the author's style.

Continuation of the 'LE MAÎTRE DE FORGES' advertisement, discussing the book's reception.

Continuation of the 'LE MAÎTRE DE FORGES' advertisement, mentioning the publisher.

Continuation of the 'LE MAÎTRE DE FORGES' advertisement, providing contact information.